CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Ce sont celles fixées par l'extrait du décret n° 94490 du 15/06/94 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92645 du 13/07/92.
Ce document ainsi que notre page internet dédiée à ce voyage constituent l'offre préalable prévue aux articles 96 et 97.
Les présentes conditions sont spécifiques à ce voyage et viennent en complément des conditions générales de vente que vous pouvez retrouver sur notre site en suivant le lien suivant : https://www.planet-tours.fr/conditions-generales/
Les prix des voyages ont été calculés en regard des tarifs à la date d'élaboration de la brochure. Ils sont fermes et définitifs à l'exclusion des taxes d'aéroport sera connu qu'au moment du règlement des billets d'avion.

Réservation

50% à la réservation et le règlement du solde 75 jour avant le départ.

Le fait de ne pas payer les acomptes et le solde dans les délais, sans accord préalable écrit de la part de l'organisateur du voyage, sera considéré comme une rupture du contrat et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Important : Pour les voyageurs solo, les inscriptions en chambre à partager sont acceptées sous réserve que d'autres personnes manifestent le même désir. Dans le cas contraire, le voyageur concerné devra régler le voyage sur la base de la chambre individuelle.

Frais d'annulation

D'une façon générale, il sera retenu 200 € par personne en cas d'annulation. De 150 jours à 75 jours avant le départ : 300 € par personne et moins de 75 jours avant le départ : le montant total du voyage.

De plus et dans tous les cas, le montant du dossard est, en plus, non remboursable.

Pour éviter tout litige, l'annulation de participation au voyage doit nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le fait de ne pas régler le solde du voyage dans les délais sera considéré comme une annulation et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Annulation de la part de l'organisateur

L'Agence Planet-Tours se réserve le droit d'annuler le voyage ou séjour pour raison technique ou de force majeure. Dans ce dernier cas, l'organisateur devra prévenir le client au MINIMUM 30 jours avant le départ. Cependant le montant du dossard, pour la participation au marathon, reste acquis au client.

Assurances : assistance, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, perte de bagages, annulation, assurance course

Nos tarifs ne comprennent pas les assurances : assistance, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, perte de bagages, annulation, assurance course **(contrat ASSUREVER).** Nous vous proposons ces assurances pour vous permettre de voyager l'esprit libre.

L'assurance annulation doit être souscrite dès l'inscription au voyage ou au plus tard la veille du premier jour d'application des pénalités dans le barème de l'organisateur. Au-delà, le barème des frais d'annulation ayant débuté, il est impossible de la souscrire. Le montant du dossard est non remboursable et reste dû au voyageur.
Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige avec la compagnie d'assurance.

Formalités de police

Pour les ressortissants de la communauté européenne, un passeport valide au minimum 6 mois après le dernier jour de séjour en Chine est obligatoire.
Les ressortissants d'autres pays peuvent avoir, en plus de leur passeport, besoin d'un visa. Ils devront le faire établir par le Consulat le plus proche de leur domicile sur présentation de l'attestation de voyage que nous leur fournirons après leur inscription et le règlement du premier acompte.
Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable en cas de refus de la part du consulat intéressé.
Vous devez déclarer votre adresse dans les 24h après votre arrivée en Chine. Pour un séjour à l'hôtel, celui-ci s'en charge pour vous.

Planet Tours ne pourrait être tenue responsable en cas de refus de visa de la part du consulat intéressé.

Responsabilité

L'Agence Planet-Tours ne saurait être tenue pour responsable en cas de retards, pannes, avaries, faits de grève avant et pendant le voyage, ainsi que l'interruption ou la suppression de parcours inspirée par l'intérêt à la sécurité des voyageurs.

Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable quel qu'en soit la raison pour les billets de préacheminement avion, train ou autres réservés et achetés directement par les clients.

Tous nos prix sur nos plaquettes ne s'entendent par personne. Nos prix sont établis en regard des tarifs et des cours des changes en vigueur à la date indiquée sur nos plaquettes. Les prix couvrent les services mentionnés dans notre confirmation de réservation et n'incluent pas les dépenses à caractère personnel, repas non mentionnés, boissons, frais de parking, ainsi que les taxes d'aéroport et d'entrée aux U.S.A. qui sont soumises à des conventions internationales et dont le montant définitif ne sera connu qu'au moment du règlement des billets d'avion.

Nos prix sont calculés sur la base des accords passés avec nos fournisseurs et prennent en compte les frais perçus par les différents intervenants. Étant acceptés librement par le client qui reconnaît en avoir pris connaissance lors de la réservation, aucune contestation les concernant ne pourra être admise à son retour du voyage.

Pour toutes les autres prestations commandées directement par les clients, il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des USA.

Tous les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. Aucun remboursement du prix du voyage ne sera effectué par Planet-Tours si vous vous trouvez pénalisé ou dans l'impossibilité de prendre le départ d'un trajet à cause du non-respect de ces formalités.

Il est de votre responsabilité de respecter les consignes des compagnies aériennes et des autres fournisseurs de voyages, notamment en ce qui concerne les délais de présentation pour l'enregistrement. Il vous est conseillé d'effectuer l'enregistrement au moins 2 heures avant l'heure de départ de votre avion. Si vous êtes en possession d'un billet aller-retour, l'absence d'embarquement sur le vol aller entraînera l'annulation systématique du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des billets d'avion.

Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable, quel qu'en soit la raison, pour les billets de préacheminement d'avion, de train ou de tout autre moyen de locomotion réservés et achetés directement par les clients.

PLANET TOURS

2025 上海马拉松 SHANGHAI MARATHON

SYNTHESES DES GARANTIES DE L'ASSURANCE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
• Maladie grave, accident corporel grave ou décès	• 16 000 € / personne et 40 000 € / évènement • *Aucune franchise*
• Annulation en toutes causes justifiées • Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle à destination	• *Franchise de 50 € / personne*
VOL MANQUE	
• Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures	• Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec
RETARD AERIEN	
• Retard > 4 heures	• 10 % du montant du voyage (250 € maximum)
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
• Vol, destruction totale ou partielle, perte ➥ *Franchise uniquement en cas de dommage aux valises* • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures	• 2 000 € / personne et 10 000 € / évènement • *50 € / valise* • 150 € / personne • Indemnité forfaitaire de 150 € / personne
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR	
• Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical	• Prorata temporis • Valeur du voyage initial
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE	
• Capital décès ou invalidité permanente	• 7 500 € maximum / personne et 70 000 € maximum / évènement
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER	
• Dommages corporels, matériels et immatériels ➥ *Franchise*	• 1 000 000 € maximum / évènement • *75 € / sinistre*
RETOUR IMPOSSIBLE	
• Frais de prolongation de séjour ➥ *Franchise d'1 nuit*	• 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
• Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires ➥ *Franchise frais médicaux et urgences dentaires* • Rapatriement du corps • Frais funéraires	• Frais réels • Billet retour + taxi • Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • 150 000 € / personne • 160 € / personne • *30 € / personne / évènement* • Frais réels • 2 500 € / personne
RETOUR ANTICIPE	
• En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel • En cas d'attentat survenant à destination • En cas de sinistre au domicile	• Billet retour + taxi • Billet retour + taxi • Billet retour + taxi
ASSISTANCE VOYAGE	
• Avance de la caution pénale • Prise en charge des honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers • Envoi de médicaments	• 15 000 € / personne • 3 000 € / personne • 7 500 € / personne • 1 500 € / personne • Frais d'envoi
PROTECTION SANITAIRE – *EN OPTION*	
• Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie • Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 • Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou à la gare maritime de départ suite à prise de température	• 16 000 € / personne et 40 000 € / évènement *Franchise : aucune, 10% ou 20% selon option choisie*
• Téléconsultation avant départ • Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie • Retour impossible • Frais hôteliers suite à mise en quarantaine • Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie • Soutien psychologique suite mise en quarantaine	• 1 appel • Frais réels • 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe • Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits) • 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne) • 6 entretiens par évènement

2021142G - 5000 - v1 1 2022 – MPL – Document non contractuel – L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.